Nations Unies S/2011/105



Conseil de sécurité

Distr. générale
2 mars 2011
Français
Original : anglais

Lettre datée du 1er mars 2011, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

En application de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le rapport sur la présence internationale de sécurité au Kosovo pour la période du 1er octobre au 31 décembre 2010 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir porter ce document à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) **BAN** Ki-moon

11-25047 (F) 080311 080311



Annexe

Rapport sur les opérations de la Force de paix au Kosovo adressé à l'Organisation des Nations Unies

Introduction

1. Le présent rapport, qui porte sur la période du 1er octobre au 31 décembre 2010, est soumis en application de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité, dans laquelle celui-ci prie le Secrétaire général de lui rendre compte des opérations de la Force de paix au Kosovo (KFOR).

2. Au 31 décembre 2010, l'effectif total de la KFOR déployé sur le terrain était de 8 181 hommes, dont 1 528 provenaient de pays non membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN).

3. En général, la situation au Kosovo est demeurée calme pendant la période considérée, dans un contexte caractérisé par les élections du 12 décembre, la mauvaise conjoncture économique et l'existence de tensions interethniques. La KFOR a continué de mettre en œuvre la transformation de son dispositif militaire, tout en contribuant à maintenir la sécurité et la sûreté et à garantir la liberté de circulation, et en conservant sa capacité d'appuyer au besoin le Service de police du Kosovo et la mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX) en tant que troisième intervenant.

Situation sur le plan de la sécurité

4. Pendant la période à l'examen, la KFOR a poursuivi ses opérations en tant que présence dissuasive. Coopérant étroitement sur le terrain avec le Service de police du Kosovo et EULEX, les contingents de la KFOR ont contribué à maintenir la sûreté et la sécurité et à garantir la liberté de circulation grâce à des opérations fondées sur le renseignement, à l'utilisation de méthodes d'appréciation de la situation militaire et au déploiement rapide des unités nécessaires pour prévenir des actes de violence ou pour faire face à des situations de crise.

5. La KFOR a également participé aux préparatifs du dispositif de sécurité mis en place à l'occasion de la cérémonie d'intronisation du patriarche Irénée, nouveau Chef de l'Église orthodoxe serbe, qui a eu lieu le 3 octobre 2010 à Pejë/Pec. Le Service de police du Kosovo a appuyé les opérations en assurant le contrôle et la facilitation de la circulation sur les principaux axes menant à Pejë/Pec ainsi que dans le centre-ville, tandis qu'EULEX a assisté le Service de police en tant que deuxième intervenant. La KFOR a assumé l'entière responsabilité de la sécurité du patriarcat, celui-ci étant placé sous sa protection directe.

6. À partir du 4 octobre 2010, la KFOR a renforcé les opérations de sécurité et les contrôles routiers dans le nord du Kosovo, en collaborant étroitement avec EULEX et le Service de police du Kosovo sur le terrain. En tant que troisième intervenant, la KFOR a apporté un appui au dispositif de sécurité mis en place pour les élections du 12 décembre.

7. Le 29 octobre 2010, le Conseil de l'Atlantique Nord a décidé de réduire encore l'effectif de la KFOR suite à une évaluation favorable de la situation sur le terrain en matière de sécurité. La KFOR prévoit de ramener son effectif à environ 5 000 hommes d'ici au début de 2011.

8. Le 18 novembre 2010, le général Erhard Bühler, commandant de la KFOR, et le général de corps d'armée Miloje Miletić, chef d'état-major des Forces armées serbes ont tenu à Nis une réunion de haut niveau de la Commission mixte d'application créée par l'Accord militaire technique. Une autre réunion de haut niveau de la Commission mixte d'application a été tenue le 14 décembre 2010 à Belgrade.

9. Le 14 décembre, la KFOR a cédé au Service de police du Kosovo la responsabilité de la garde du monastère de Gorioč. C'était le cinquième site doté d'un statut spécial dont la responsabilité a été transférée au Service de police du Kosovo.

Nouvelles tâches

10. La mise en place de la Force de sécurité du Kosovo a continué de progresser, mais des problèmes subsistent en ce qui concerne l'équilibre ethnique, le manque d'instructeurs et de moyens de formation et le manque de matériel et de fonds. À la fin de la période considérée, l'effectif de la Force de sécurité du Kosovo était d'environ 2 150 hommes, soit près de 85 % du maximum autorisé; 8 % de cet effectif était composé de minorités ethniques.

11. Pendant la période à l'examen, les spécialistes de la Force de sécurité du Kosovo ont continué d'assister le Bureau des personnes disparues et de la criminalistique d'EULEX dans l'inspection d'un charnier présumé situé près d'Obiliq/Obilić. Le projet en était encore à sa phase préparatoire et les spécialistes de la Force étaient occupés à enlever les couches de terre superficielles afin d'obtenir une surface plane et horizontale. La Force de sécurité participait activement à plusieurs autres projets, dont la mise en place d'un nouvel orphelinat à Klinë/Klina.

12. Le 18 octobre 2010, la Force de sécurité du Kosovo a participé à un exercice de préparation en prévision des catastrophes à l'aéroport de Prishtinë/Pristina. Cet exercice fait partie des évaluations menées régulièrement par l'Organisation de l'aviation civile internationale et est obligatoire dans le cadre de la certification des aéroports conformes aux normes internationales. La Force de sécurité a appuyé l'exercice en fournissant du personnel médical et des ambulances, ainsi que des éléments de soutien aux opérations de lutte contre l'incendie et de recherche et de sauvetage.

13. Le 2 décembre 2010, sur la demande des autorités albanaises, une équipe de la Force de sécurité du Kosovo a été déployée dans le district de Shkodra, dans le nord de l'Albanie, pour appuyer les activités de secours menée lors des graves inondations survenues dans la région. L'équipe initiale était formée de 59 hommes, 14 véhicules et 4 bateaux, mais, quand la situation s'est aggravée, la Force de sécurité a envoyé une contribution supplémentaire de 36 hommes, 15 camions et 2 ambulances. Ce détachement avait pour tâche principale de porter secours à la population de la région sinistrée et de l'en évacuer. Sa mission s'est terminée le 18 décembre 2010.